



La Société des plaideurs

Des chefs de file, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle d'audience

Apprendre. Enseigner. Réseauter. Redonner aux autres.

Soyez l'un des 6000 plaideurs d'un peu partout au Canada qui profitent d'une formation axée sur des compétences pratiques d'une qualité incomparable, d'un accès à un réseau de mentors chevronnés, d'une place au sein d'un groupe de pairs actif et de la possibilité d'échanger des connaissances avec d'autres. Quel que soit le stade de votre carrière ou le lieu où vous exercez, une adhésion à La Société des plaideurs vous offre des outils faciles d'accès qui ouvrent la voie au succès professionnel.

Pourquoi se joindre à La Société des plaideurs

Devenir un meilleur plaideur – Pour moins

En tant que principal dispensateur de cours de formation pour plaideurs axés sur les compétences pratiques au Canada, nous offrons dans cinq provinces un programme éducatif innovateur comptant plus de 100 cours en matière de litiges civils, criminels et spéciaux. Nos programmes, qui conviennent à tous les niveaux d'expérience et à tous les budgets, comportent des webémissions pratiques, des téléseminaires, des ateliers d'apprentissage par la pratique d'une durée d'un jour et d'importants colloques. Rehausser ses compétences n'a jamais été aussi facile.



- En tant que membre de La Société des plaideurs, vous économiserez au moins 50 \$ par programme d'une journée complète.
- La cotisation annuelle des membres nationaux n'est que de 195\$ (MEMBRE JUNIOR) ou 225\$ (MEMBRE RÉGULIER)
- Inscrivez-vous à deux cours seulement et votre adhésion de membre national est presque payée.

Bâtir son réseau – Sur le plan professionnel et social

Grâce à nos groupes de pratique, dans lesquels il est possible de se rencontrer en personne ou en ligne, il est facile de communiquer avec des pairs dans votre domaine de pratique. Faites connaître vos idées, mettez-vous à jour sur les développements récents dans votre secteur d'activité et assistez à des discussions de groupe avec d'éminents praticiens. Vous aider à élargir votre réseau professionnel, voilà précisément le but que vise La Société des plaideurs.

Participez à nos activités sociales – organisées à l'échelon local, national et même international – et vous aurez la possibilité exclusive d'entrer en contact avec des juges et des avocats dans un cadre informel. Depuis des soirées décontractées dans un pub jusqu'à des « destinations-conférences », ces activités sont toutes conçues pour vous aider à vous intégrer à un milieu grandissant de plaideurs de même vision.

Enseigner à la prochaine génération de grands plaideurs

Il n'y a rien de plus gratifiant que de partager ses compétences et son expérience avec d'autres professionnels, et La Société des plaideurs vous donne amplement l'occasion de le faire. Aidez à planifier des activités, encadrez de jeunes plaideurs, présentez un atelier, dirigez un séminaire ou faites part de vos idées dans nos publications. Vos efforts contribueront à améliorer une profession tout entière.

Être une voix forte pour les plaideurs

Aidez à façonner l'avenir de la profession dans le cadre de nos comités permanents et spéciaux. Nous nous intéressons de manière spéciale à un large éventail de sujets nouveaux, dont l'accès à la justice, les « procès disparaissants », le secret professionnel de l'avocat, ainsi que la courtoisie et le professionnalisme – et nous travaillons avec ardeur pour nous faire entendre. Devenez membre et ajoutez votre voix à nos efforts.

Bénéficier d'un accès exclusif aux publications de La Société des plaideurs

Les membres reçoivent automatiquement un abonnement gratuit au *Advocates' Journal*, une valeur de 199 \$. Cette publication trimestrielle très réputée présente des mises à jour et des articles d'éminents spécialistes du droit, et est un élément indispensable de votre bibliothèque juridique. Vous pourrez aussi puiser dans une profonde réserve d'informations professionnelles en ayant accès à la bibliothèque en ligne réservée à nos membres.

Soyez exceptionnel. Soyez branché. Devenez membre de La Société des plaideurs.

« La Société des plaideurs est avant tout une organisation accueillante et inclusive. En plus d'organiser des activités sociales épatantes, elle offre des programmes d'habiletés en litige de très grande qualité. Parallèlement, elle défend la primauté du droit au Canada ainsi qu'à travers le monde et offre des occasions exceptionnelles de réseauter dans un environnement chaleureux et collégial. Que demander de plus? » - Bernard Amyot, Ad. E., LCM Avocats inc., Montréal



La Société des plaideurs

Des chefs de file, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle d'audience

Demande d'adhésion

Remplir le formulaire de demande d'adhésion ci-dessous et l'envoyer par la poste, par courriel ou par télécopieur aux adresses ou au numéro indiqués au bas de la page.

MEMBRE NATIONAL RÉGULIER : 325 \$ + 48,67 \$ (QST) = 373,67 \$ Pour être admissible, la personne doit être un avocat membre en règle du barreau d'une province ou d'un territoire du Canada et ce, depuis cinq ans au moins, qui exerce en pratique privée à l'extérieur de l'Ontario et dont la principale activité professionnelle, qui représente une part importante du temps total qu'elle consacre au travail, consiste à plaider dans le cadre de litiges civils, d'instances criminelles, d'affaires de droit public ou de procédures administratives.

***MEMBRE NATIONAL JUNIOR : 270 \$ + 40,43 \$ (QST) = 310,43 \$** Pour être admissible, la personne doit être un avocat membre en règle du barreau d'une province ou d'un territoire du Canada qui exerce à l'extérieur de l'Ontario et ce, depuis moins de cinq ans, et qui exprime l'intention d'exercer comme plaideur en tant que principale activité professionnelle (y compris les avocats formés à l'étranger qui sont dans le processus CNE). *Les membres « junior » ne peuvent recevoir les avis de réunion des membres de la Société, pas plus qu'y assister ou y voter.

Frais d'adhésion : Les frais d'adhésion au complet seront imputés aux membres qui s'inscrivent aux mois de janvier à juin 2023. Pour les membres qui s'inscrivent aux mois de juillet à octobre 2023, les frais d'adhésion seront réduits de 50%. Les membres qui s'inscrivent aux mois de novembre et décembre 2023 n'auront pas à payer les frais d'adhésion pour 2023 mais seront facturés pour les frais d'adhésion au complet pour 2024. Les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Nom : _____ Tél. : _____
 Fax: _____ Cabinet : _____
 Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____
 Code postal : _____ Courriel : _____
 Année d'admission au Barreau : _____ Province d'admission au Barreau : _____

Numéro de membre du Barreau :	À titre de plaideur, mon domaine d'exercice inclut : (encercler toutes les réponses applicables)		
Études :	Arbitrage et médiation MSRD Arbitrage Médiation	Travail et emploi Emploi Travail	et droit disciplinaire Sécurité au travail et assurances
Premier cycle :	Recours collectifs Secteur commercial Droit bancaire Faillites /	Dommages corporels et assurances Indemnités d'accident Assurances Faute professionnelle médicale	Valeurs mobilières Autres secteurs de pratique Autochtones Appels Droit constitutionnel
Faculté de droit :	Insolvabilité / Séquestre Concurrence Litige commercial et corporatif Responsabilité du fabricant	Dommages corporels Secteur réglementaire et administratif Droit administratif Environnement Santé	Litiges généraux Relations gouv. Propriété intellectuelle Aide juridique Droit maritime Pétrole et gaz
Associations juridiques dont je suis membre :	Construction Secteur criminel Litiges successoraux Successions et fiducies Droit des fiduciaires	Droits de la personne Immigration et citoyenneté Santé mentale Droit municipal Négligence professionnelle	Biens immobiliers Fiscalité Technologies Autres :

OUI, veuillez ajouter mon nom à votre liste d'envois par courriel en vue de recevoir des informations et des mises à jour de La Société des plaideurs.

UN PAIEMENT PAR CHÈQUE NE PEUT ÊTRE FAIT QU'APRÈS L'APPROBATION DE LA DEMANDE D'ADHÉSION.

Une fois que le Conseil d'administration aura accepté la demande d'adhésion, veuillez imputer le paiement à la carte VISA/MC indiquée cidessous. Ce paiement sera calculé au prorata en fonction du mois de mon adhésion et ne sera pas supérieur au paiement annuel de pour ma catégorie d'adhésion.

Visa Mastercard # : _____ Date d'expiration : _____ Signature : _____

Je certifie par la présente que je réponds aux critères applicables à un membre national régulier ou à un membre national junior (cocher l'une des deux options). Il est entendu que ma demande d'adhésion est soumise à la recommandation du Comité d'adhésion ainsi qu'à l'approbation du Conseil d'administration. Si ma demande est retenue, je me conformerai aux statuts et aux règlements de la Société des plaideurs, ainsi qu'au pouvoir qu'exerce le Conseil d'administration sur les membres. Je certifie aussi que j'ai lu les deux documents suivants : « Principles of Civility for Advocates » et « Principles of Professionalism for Advocates » et que je m'y conformerai.

Signature :

Date :

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec notre Service d'adhésion à l'adresse membership@advocates.ca, ou au 416-597-0243, poste 102. Renvoyer la demande d'adhésion à : La Société des plaideurs, 250, rue Yonge, bureau 2700, C.P. 55, Toronto (ON) M5B 2L7. Tél. : 416-597-0243, Fax : 416-597-1588, courriel : mail@advocates.ca